

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 22 février 2022 à 19 h 30.

**Sont présents** : Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Donna Anber et James Di Sano, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Stéphane Henley, parents-commissaires; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Nathalie Senecal, directrice par intérim du Service des ressources humaines; Eloïse Robichaud, directrice par intérim du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Présents par visioconférence** : Anick Brunet et Vincent Cammisano, commissaires; et Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications.

**Absentes** : Karla Abraham-Di Francesco, Barbara Barrasso et Olivia Landry, commissaires.

**Invités** : Léna Roberge, une élève de l'école primaire Pinewood; Evelyne Côté et Pascal Roberge, les parents de Léna Roberge; Tania Marchitello, directrice de l'Académie Hillcrest; Melissa Goffredo, enseignante à l'Académie Hillcrest; et Sophie Demers, technicienne en transport.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale. Le quorum est atteint.

**HEURE : 19 h 31**

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.*

*Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2023/02/22-CA-001 soit adopté tel qu'il a été présenté.

CC-230222-CA-0075

**Adoptée à l'unanimité**

## 2.0 Reconnaissance – Concours – Programme de sécurité dans le transport scolaire de 2023

Le président souligne que ce soir, le conseil est heureux d'honorer les élèves et les enseignants qui ont participé au concours annuel organisé par les Ressources matérielles et le transport. Le mois de février est le moment idéal pour cette reconnaissance parce qu'il coïncide avec la campagne de sécurité des autobus scolaires de 2023 de la Fédération des transporteurs par autobus, M'as-tu vu ? / Did you see me ? pour rappeler aux automobilistes l'importance de porter attention aux autobus scolaires, à la signalisation, aux arrêts fréquents et aux élèves qui entrent et sortent de l'autobus scolaire et qui traversent la rue.

Léna Roberge, élève de l'école primaire Pinewood, a remporté le concours dans la catégorie des élèves de 5e année pour son dessin et son slogan Restez assis pour être en sécurité. Félicitations à Léna, car les juges ont trouvé que son dessin et son slogan représentaient le mieux l'esprit de la campagne de cette année. Léna et sa classe bénéficieront d'une excursion avant la fin de l'année scolaire dans un parc ou un centre nature des environs. Un certificat sera envoyé à l'école pour elle.

En réponse à une question de la présidente, Léna a fait remarquer que les élèves dans l'autobus ne respectent pas la règle de rester assis pour être en sécurité.

Le président a ensuite souhaité la bienvenue à Tania Marchitello, directrice de l'Académie Hillcrest, et à Marissa Goffredo, enseignante à l'Académie Hillcrest, représentant les classes de 6e année de Mme Goffredo et de M. Alexandre Héту, gagnants de la catégorie 6e année. Les deux enseignants de 6e ont intégré la campagne de sécurité dans les autobus au cours d'anglais de 6e année et 43 élèves ont créé des slogans et des œuvres d'art pour promouvoir la lutte contre le harcèlement dans les autobus scolaires. Voici quelques-uns des slogans utilisés (en anglais) :

- Take a stand, lend a hand;
- No more fuss, no bully on the bus;
- Let the bullying out the window;
- Bus bullying is ride, so reflect on your attitude;
- Bullying is a key that opens no locks.

Félicitations aux enseignants et à leurs élèves. Tous les élèves recevront un certificat de reconnaissance individuel.

Mme Goffredo a remercié le conseil pour l'honneur qui lui a été fait d'être invitée ce soir et a déclaré qu'elle était très heureuse de représenter ses collègues et tous leurs élèves. Les élèves ont été informés qu'ils avaient remporté le prix et ont été ravis. Le lien pour visionner en ligne leur a été fourni à tous, et certains d'entre eux sont peut-être en train de regarder en ligne. Elle a fait remarquer que le projet, outre les œuvres d'art et les slogans, comprenait des discussions et une lecture sur ce qui se passe lorsqu'on est une brute, une victime ou un spectateur, et sur ce qu'il faut faire. Les élèves se sont beaucoup amusés et ont mieux compris le sujet des intimidations.

Le président a remercié tous les enseignants de la commission scolaire qui ont participé au concours MRT , car cela montre à quel point un enseignant peut influencer les élèves pour qu'ils s'engagent dans un projet qui demande du temps et des efforts. Félicitations à tous.

En réponse à une question du président, le directeur de l'Académie Hillcrest s'en remet à Mme Goffredo, qui fait remarquer que les élèves ne savent pas encore qu'ils participeront à une excursion en tant que gagnants de la catégorie 6e année en juin 2023, après les examens du MEQ pour la 6e année.

Le président demande à être informé de la date de cette excursion, car il aimerait être présent pour accueillir les élèves ou leur souhaiter un bon retour, car il est important de souligner les réussites de nos élèves. Il demande qu'un communiqué de presse soit rédigé pour les gagnants du concours de la campagne de sécurité dans les autobus de 2023.

Il a également indiqué que les œuvres d'art des deux classes de 6e année de l'Académie Hillcrest seront exposées dans les corridors de l'école.

### 3.0 Approbation des procès-verbaux

#### 3.1 14 décembre 2022

Approbation du  
procès-verbal  
14 décembre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Stéphane Henley que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 14 décembre 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

**CC-230222-CA-0076**

**Adoptée à l'unanimité**

#### 3.2 16 janvier 2023

Approbation du  
procès-verbal  
16 janvier 2023

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin Commissioner que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 16 janvier 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

**CC-230222-CA-0077**

**Adoptée à l'unanimité**

### 4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications a avisé que Suzanna Jakalian, enseignante à l'école primaire Twin Oaks, avait posé une question avant la tenue de la séance : Comment la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a-t-elle assuré la sécurité (mentale et physique) des enseignants et des élèves tout en faisant la promotion de l'intégration ?

Le président a remercié Mme Jakalian de sa question. Il a précisé que la sécurité mentale et physique est une grande priorité pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) et qu'elle s'efforce de l'améliorer au quotidien. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'est dotée d'une politique relative aux élèves ayant des besoins particuliers qui décrit la vision de tous les élèves qui fréquentent une école locale dans un milieu inclusif. Ceci étant dit, l'intégration peut être un défi, mais chaque cas est unique et est traité en fournissant un soutien personnalisé à chaque élève. Les enseignants et le personnel de l'école bénéficient également d'une formation en matière de prévention, de désescalade, de santé mentale et de bien-être, car chaque situation est différente. Il a souligné que les enseignants, les autres employés, les parents et les autres parties prenantes n'ont pas besoin d'attendre une réunion du Conseil pour poser une question ; ils peuvent s'adresser à tout moment à lui-même ou à tout autre commissaire..

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir qu'aucune autre question n'a été reçue pour la première période de questions.

### 5.0 Rapport du président

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la première réunion du conseil de l'année 2023 et rappelle que la semaine dernière, le 100e jour d'école de l'année 2022-2023 a été célébré. Il poursuit en soulignant les points suivants de son rapport mensuel :

- 17 janvier 2023 - Participation à la journée portes ouvertes de l'école primaire Genesis en compagnie du commissaire James Di Sano. Merci à la direction d'école et à l'équipe-école d'avoir présenté l'école et le dévouement du personnel à la réussite des élèves;
- 18 janvier 2023 - Participation à la journée portes ouvertes de l'école primaire St-Paul en compagnie de la commissaire Barbara Barrasso. Merci à la direction d'école et à l'équipe-école d'avoir utilisé la simulation d'une journée d'école normale pour promouvoir ses qualités ;
- 19 janvier 2023 - Participation à une entrevue en direct à l'émission Daybreak de la CBC sur la salle sensorielle de l'école primaire Souvenir avec la direction de l'école. Merci encore à la famille Panagiotopoulos pour son don généreux de cette salle sensorielle ;
- 21 janvier 2023 - Participation à la journée portes ouvertes de l'école primaire McCaig avec le commissaire James Di Sano. Il faut féliciter la direction d'école et l'équipe-école d'avoir pris le temps d'organiser cette journée portes ouvertes un samedi matin ;
- 25 janvier 2023 - Une assemblée générale virtuelle a été organisée pour recueillir des commentaires sur le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et les résultats de l'enquête menée à l'automne 2022. Les commentaires des parties prenantes sur le plan d'engagement pour la réussite sont très importants car ils fournissent des idées sur ce que la commission scolaire peut faire pour devenir un meilleur endroit pour apprendre, travailler et grandir ;
- 26 janvier 2023 - Participation à la journée portes ouvertes de l'école secondaire Lake of Two Mountains. Ce fut un plaisir d'écouter l'un des élèves jouer de la guitare, qui répondait également aux demandes des personnes présentes. Merci à la direction et à l'équipe-école;
- 9 février 2023 - La Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a tenu sa toute première Saint-Valentin et a recueilli des fonds pour l'achat d'équipement sensoriel pour les écoles. Le divertissement a été assuré par le Soul Station Orchestra. Les commanditaires de l'événement sont remerciés pour leur générosité et tous les participants sont remerciés de continuer à soutenir la commission scolaire et l'éducation publique;
- 10 février 2023 - Participation à la soirée comédie de l'école primaire Crestview avec les commissaires Barbara Barrasso, Vincent Cammisano et James Di Sano ;
- 17 février 2023
- En raison d'une tempête de neige imprévue le 23 décembre 2022, l'école secondaire de Rosemère a dû reporter son petit déjeuner communautaire annuel et son MeriFest. Il faut féliciter la direction et l'équipe-école d'avoir fait en sorte que cet événement des fêtes ait lieu. Les commissaires Barbara Barrasso et Olivia Landry étaient également présentes ;
- Participation à la soirée comédie de Our Lady of Peace avec les commissaires Barbara Barrasso, Vincent Cammisano et James Di Sano. Le rire est un puissant remède, merci donc à la direction et à l'équipe-école pour cette merveilleuse soirée..

#### Commentaires de la communauté

- La commissaire Donna Anber Donna salue les écoles du Nord qui profitent de la neige pour organiser des activités de plein air et y participer. Elle a également souligné que le 23 février 2023, l'Académie de Sainte-Agathe organise un spectacle de talents et a invité tout le monde à y assister;
- Le commissaire James Di Sano a félicité une élève de l'école primaire Terry-Fox qui a eu l'honneur d'être porte-drapeau ce soir lors de la dernière partie de la série Rivalry entre les équipes nationales de hockey féminin du Canada et des États-Unis ;
- La commissaire-parent Tara Anderson a félicité les élèves de l'école primaire Grenville pour leur magnifique concert de Noël. Elle a également félicité l'école primaire Souvenir pour son hilarante soirée de comédie.

## 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente les faits saillants de son rapport mensuel :

### Orientation 1: Assurer la fidélisation des employés et leur offrir le soutien nécessaire

- Du 5 au 11 février 2023 - Semaine annuelle d'appréciation des enseignants au cours de laquelle les enseignants dévoués de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sont célébrés. Les enseignants et tout le personnel doivent être célébrés tous les jours, car ils sont très importants;
- Du 6 février au 17 mars 2023 - Remerciements à l'équipe des ressources humaines qui a offert une formation en ligne de 90 minutes avec Isabelle Fontaine sur la façon de donner plus de sens à notre travail et à notre vie. Cette formation est disponible 24 heures sur 24 jusqu'au 17 mars pour tous les employés;
- 14 février 2023 - Participation à un petit déjeuner avec le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, à l'invitation de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). Au cours de ce déjeuner, le ministre a expliqué ses sept priorités et a annoncé une injection de 81 000 000 \$ dans le secteur de la formation professionnelle. Cette injection permettra de moderniser certains des programmes offerts et d'assurer un soutien aux petites cohortes;
- Février est le Mois de l'histoire des Noirs et il y a de nombreuses activités pour célébrer cela à travers la commission scolaire avec des ateliers, des projets, des assemblées, etc. Nous remercions les services pédagogiques d'avoir fourni des outils pédagogiques à toutes les écoles et à tous les centres pour promouvoir le Mois de l'histoire des Noirs ;
- Février est également la période de réinscription et d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024. Même si le conseil scolaire accepte les inscriptions tout au long de l'année, il est important que le plus grand nombre possible de réinscriptions et de nouvelles inscriptions soient reçues au cours du mois de février. Merci à la générosité des anciens élèves qui se sont prêtés au jeu de la campagne d'inscription annuelle;
- Une nouvelle carte de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été publiée et montre tous les bâtiments et leur emplacement. Il s'agit d'un bon outil de promotion pour les parents à la recherche d'une école;
- Comme c'est aujourd'hui la Journée de la chemise rose, il n'y a pas de meilleure façon d'expliquer cette initiative que par l'entremise de deux élèves de l'école primaire de Grenville. Les élèves ont également fabriqué des macarons qu'ils porteront aujourd'hui avec leurs chemises roses. L'esprit et le climat qui règnent à cette école sont incroyables, et la direction et l'équipe-école donnent l'exemple;

Une vidéo préparée par l'école pour la Journée de la chemise rose a été visionnée.

Le président a souligné que plusieurs personnes ne réalisent pas à quel point le territoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est vaste. L'école primaire de Grenville est un parfait exemple de ce qu'une petite école de quartier peut avoir d'unique et de distinct, et de la façon dont son personnel joue un rôle important et consacre du temps à l'épanouissement de ses élèves. Toutes les écoles et tous les centres de la commission scolaire ont leurs propres qualités et se distinguent les uns des autres.

## 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

## 8.0 Décisions du conseil

### 8.1 Affaires juridiques et corporatives, et communications

#### 8.1.1 Programme d'assurance autogéré

Programme d'assurance autogéré

**CC-230222-CA-0078**

ATTENDU QUE les primes des assureurs privés pour une assurance responsabilité civile ont considérablement augmenté dans les cinq (5) dernières années;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, ainsi que soixante-deux (62) autres commissions scolaires et centres de services scolaires, a participé à une étude de faisabilité menée par la Fédération des centres de services scolaires du Québec en collaboration avec une firme de consultation en actuariat et en gestion des risques et un cabinet d'avocats pour évaluer la possibilité d'un programme d'assurance autogéré;

ATTENDU QUE cette étude a démontré la faisabilité et la viabilité d'un programme d'assurance autogéré sous la forme d'une union réciproque (ci-après, l'Union), comme le prévoit la *Loi sur les assureurs* (RLRQ, chapitre A-32.1);

ATTENDU QUE les analyses actuarielles démontrent que la viabilité de l'Union repose sur un engagement de ses membres pour la première période de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE la participation à l'Union constitue un niveau de protection équivalent et parfois supérieur à celui des assureurs privés;

ATTENDU QUE les primes à verser seront équivalentes ou moindres, compte tenu des augmentations estimées qui sont à prévoir des assureurs privés et du fait que l'Union aura accumulé un fonds de réserve important pour assurer sa pérennité;

ATTENDU QUE, pour participer au programme d'assurance autogéré, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en tant que membre de l'Union, doit désigner un représentant ou une représentante parmi ses cadres et hors-cadres;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au programme d'assurance autogéré avec l'ensemble des commissions scolaires et centres de services scolaires participants, et ce, pour une période de cinq (5) ans;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer la convention des membres au nom de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tous les documents nécessaires pour y donner plein effet;

ET QUE la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications ou son intérim soit désignée à titre de représentante de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 8.1.2 Autorisation pour la tenue d'une consultation – coordonnateur des services juridiques

Autorisation pour la tenue d'une consultation

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) doit répondre à des demandes d'ordre juridique dont le nombre augmente d'année en année;

Coordonnateur des services juridiques

ATTENDU QU'une ressource juridique additionnelle au sein de la CSSWL est devenue nécessaire pour répondre à ces demandes;

**CC-230222-CA-0079**

ATTENDU QUE la CSSWL souhaite créer un nouveau poste, celui de coordonnateur des affaires juridiques, ce qui aura des répercussions sur l'organigramme administratif actuel;

ATTENDU QUE, conformément aux politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*, une rencontre conjointe des membres du comité des relations professionnelles de chaque association a eu lieu pour expliquer la nécessité d'un tel poste;

ATTENDU QUE, conformément aux politiques précitées, toute modification apportée à la structure administrative exige la consultation des deux associations;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation de la directrice générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur la création du poste de coordonnateur des affaires juridiques, tel que ce poste apparaît au document n° SWLSB-2023/02/22-HR-001;

ET QUE la consultation soit pour une période de quinze (15) jours avec l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, commençant le 23 février 2023 et se terminant le 10 mars 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

## **8.2 Ressources matérielles et transport**

### **8.2.1 Entente – installation d'une station sismique – école secondaire de Rosemère**

Entente

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles Canada, a demandé à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier la permission d'installer et de faire fonctionner une station sismique à l'école secondaire de Rosemère pour surveiller les ondes produites par des séismes, des explosions et autres sources sismiques;

Installation d'une station sismique

École secondaire de Rosemère

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier appuie ce projet et souhaite conclure une entente avec le gouvernement du Canada;

**CC-230222-MR-0080**

ATTENDU QUE l'entente serait pour une période de trente (30) ans, avec la possibilité d'une prolongation de vingt (20) ans;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier n'aura aucun coût à payer dans le cadre de cette entente;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la conclusion d'une entente avec le gouvernement du Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles Canada, pour l'installation et le fonctionnement d'une station sismique à l'école secondaire de Rosemère;

ET QU'il soit confié à la direction du Service des ressources matérielles et du transport le mandat de signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**



### 8.2.2 Honoraires professionnels – génie civil et structural – nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides

|  |  |
|--|--|
| Honoraires professionnels              | ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210331-MR-0086, approuvant la liste des firmes professionnelles retenues pour la construction d'une nouvelle école dans la région de Lanaudière;  |
| Génie civil et structural              |  |
| Nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides | ATTENDU QUE la firme retenue pour fournir des services de génie civil et structural dans le cadre de ce projet, GBI Experts-conseils inc., a présenté ses honoraires professionnels totalisant 356 881,91 \$, avant les taxes, ou 381 459,47 \$, taxes nettes;   |
| <b>CC-230222-MR-0081</b>               | ATTENDU QUE des frais additionnels ont été engagés en raison des estimations finales mises à jour des coûts de construction, ce qui a eu des répercussions sur l'estimation des honoraires pour services de génie civil et structural;   |
|  | ATTENDU QUE ces frais additionnels ont entraîné une augmentation des honoraires professionnels de GBI Experts-conseils inc., passant de 356 881,91 \$, avant les taxes, ou 381 459,47 \$, taxes nettes, à 649 642,54 \$, avant les taxes, ou 694 381,80, taxes nettes;                                     |
|  | IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'augmentation des honoraires professionnels présentés par la firme GBI Experts-conseils inc.; |
|  | ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document ayant trait aux honoraires professionnels mentionnés ci-dessus.  |

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.2.3 Participation à un appel d'offres du CAG – matériel et équipement de sport

|  |  |
|--|--|
| Participation à un appel d'offres du CAG | ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2023-7548-50 pour l'acquisition de matériel et d'équipement de sport;   |
| Matériel et équipement de sport          | ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat à tous les fournisseurs dont le prix soumis à l'égard de l'acquisition des biens en question ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;   |
| <b>CC-230222-MR-0082</b>                 | ATTENDU QUE le Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics exige l'autorisation du conseil des commissaires (le dirigeant de l'organisme public) pour que l'organisme public puisse participer à ce type d'appel d'offres;  |
|  | ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres concernant un contrat de trente-six (36) mois, y compris une (1) période de renouvellement de douze (12) mois, octroyé par le CAG;   |
|  | ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport estime que le coût d'achat du matériel et de l'équipement de sport pour la commission scolaire sera de 600 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;  |
|  | IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2023-7548-50 pour l'acquisition de matériel et d'équipement de sport; |
|  | QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente;  |

ET QUE toute acquisition soit faite conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.3 Ressources humaines**

#### **8.3.1 Transaction confidentielle**

Transaction confidentielle  
**CC-230222-HR-0083**

ATTENDU QU'une transaction confidentielle a été négociée et signée par les parties en cause dans le dossier de la Cour n° \_\_\_\_\_;

ATTENDU QUE la transaction était conditionnelle à l'approbation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE les éléments essentiels de la transaction ont été présentés par le directeur adjoint du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ratifie la transaction signée par le directeur adjoint du Service des ressources humaines dans le dossier de la Cour n° \_\_\_\_\_.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président remercie tous les participants d'avoir pensé à porter une nuance de rose ce soir, car c'est aujourd'hui le Pink Shirt Day, un événement qui soutient la lutte contre l'intimidation.

### **9.0 Points d'information**

#### **9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Le commissaire Vincent Cammisano a informé le conseil que le gala du 9 février 2023 a permis de récolter plus de 15 000 \$ qui seront réinvestis dans les écoles.

#### **9.2 Rapports des commissaires-parents**

##### **9.2.1 Rapport du comité de parents**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

##### **9.2.2 Rapport du comité consultatif EHDAA**

Aucun rapport n'est présenté.

#### **9.3 Rapport de l'ACSAQ**

La commissaire Donna Anber a attiré l'attention du conseil sur les résultats du sondage Léger Marketing réalisé pour le compte du Quebec Community Groups Network et de l'Association d'études canadiennes sur l'importance des commissions scolaires anglophones.

Le président a noté qu'il y a des enfants qui ont le droit de fréquenter l'école anglaise et qui ne le font pas. Les commissions scolaires doivent donc mieux recruter ces enfants et leurs familles.

#### **9.4 Rapport du comité central des élèves**

Aucun rapport n'est présenté.

### 10.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications a précisé que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour.

En réponse à une question de l'auditoire en ligne, le directeur des Services pédagogiques a expliqué que la question porte sur le placement alternatif d'un élève ayant des besoins particuliers et dont les services éducatifs ne peuvent être entièrement assurés par la commission scolaire. Un placement alternatif suppose une école subventionnée par le MEQ et la commission scolaire a des ententes avec plusieurs d'entre elles. Lorsqu'un élève a besoin d'un placement alternatif, l'école et l'équipe des services pédagogiques déterminent quel environnement répondra le mieux aux besoins de l'élève tout en respectant les critères d'inscription de l'école choisie. Si l'école choisie pour un placement alternatif n'a pas de place, les mécanismes de soutien fournis à l'élève dans son école actuelle sont examinés et ajustés pour répondre aux besoins de l'élève jusqu'à ce qu'une place se libère. Il est recommandé aux parents de s'adresser aux services pédagogiques pour obtenir des informations plus détaillées sur les services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications a mentionné qu'un intervenant a fait part de sa fierté d'appartenir à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier..

### 11.0 Correspondance

Le président a attiré l'attention du conseil sur la correspondance contenue dans le dossier de la réunion.

### 12.0 Questions diverses

Aucune

### 13.0 Clôture

Le président remercie tous les participants d'être venus à la réunion de ce soir et demande à chacun, à la lumière de la tragédie survenue aujourd'hui à Laval, de prendre un peu de recul et de réfléchir à tout ce dont nous sommes reconnaissants, et de passer le congé de la relâche en sécurité et en santé.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 20 h 42**

**PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 29 mars 2023**